

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 05 juin 2018 - 20h

Madame POIRIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale	Monsieur LOUVET, Enseignant, Directeur	Monsieur BAILLY, Enseignant	Madame KRIZEK, Enseignante
Madame MALABRY, Enseignante	Madame PASTOR, Enseignante	Madame PAUTONNIER, Enseignante	Madame RAOUL, Enseignante
Madame ROBINEAU, Enseignante	Madame ROSSIGNOL, Enseignante	Monsieur GAUDRE, Maire	Madame LEVASSEUR, 2 ^e adjointe au Maire
Monsieur PRE, 1 ^{er} Adjoint au Maire	Monsieur MORVILLERS, DDEN	Madame BLIN-CHEVALIER, Parent d'élève	Madame BANNIER, Parent d'élève
Madame CHARLOT PEYRAMAYOU, Parent d'élève	Madame GODEFROY- AGRAM, Parent d'élève	Monsieur GODEFROY, Parent d'élève	Madame GOURAYE, Parent d'élève
Monsieur JOUBERT, Parent d'élève	Madame POTIER, Parent d'élève		

Présents - Excusés - Absents - Votants*

• **Précédent procès-verbal (janvier 2018) - suites à donner**

Rien à signaler

• **Prévision d'effectifs 2018-2019 - Répartition - Organisation**

Aucun mouvement d'enseignants titulaires au sein de l'école.

Mme ROSSIGNOL sera à temps plein sur son poste.

Mme KRIZEK reste sur son poste de titulaire secteur. Nous ne savons pas encore elle sera sur le poste de décharge de direction.

Mme MALABRY est nommée à Voivres-lès-Le-Mans.

M. PAULOIN a obtenu un poste de rééducateur Rased. Son poste n'a pas encore été attribué.

Effectifs au 5 juin 2018 :

en maternelle : 16 PS - 31 MS - 27 GS soient 74 élèves

en primaire : 21 CP - 27 CE1 - 23 CE2 - 20 CM1 - 19 CM2 soient 110 élèves.

Total de 184 élèves

Ces effectifs ne tiennent compte que des élèves réellement inscrits ou avec inscriptions programmées ainsi que des départs annoncés (déménagements).

Inscriptions susceptibles de se faire : 1 PS

Les 8 logements locatifs du centre bourg seront livrés en octobre 2018. La composition des familles locataires ne devrait pas tarder à être communiquée.

Pour information : la prévision de novembre 2017 était de : 177 ; le seuil d'ouverture est à 196.

Répartition :

On ne sommes pas actuellement en mesure de présenter une répartition. Des propositions sont faites mais l'équipe attend encore pour annoncer une répartition définitive. Elle devrait être donnée en fin d'année scolaire.

L'école organise une réunion à destination des parents des élèves de PS entrant à l'école le lundi 11 juin à 18h. Serait-il possible de disposer à l'école des documents d'inscriptions à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire et aux activités loisirs pour le 11 juin au plus tard ?

Organisation :

- accueil des PS toute la journée dès la rentrée de septembre.

– La rentrée de septembre aura lieu le lundi 3 septembre.

Piscine :

- première période (de septembre à décembre, GS, CM2, 11 séances) - les mardis de 10h10 à 10h50
- deuxième période (de décembre à mars, CP, CE1, CM1, 11 séances) - les mardis de 14h40 à 15h20
- deuxième période (décembre à mars CE1, CE2, 11 séances) - les jeudis de 10h10 à 10h50

Les passages d'agrément auront lieu le jeudi 6 septembre à 18h et samedi 8 septembre à 9h30.

Les parents non agréés doivent rester sur le bord des bassins en tenue de piscine.

Suivant une nouvelle législation, les agréments seront valables 1 an et reconductibles avec avis du directeur pendant 5 ans.

Il sera procédé chaque année à une interrogation du casier judiciaire des agréés par un fonctionnaire assermenté de l'Éducation nationale.

● Projet d'école : Pas de modifications. Voir affiche synoptique

Dans le cadre des compétences à renforcer « liaisons avec le Rased », il est à signaler que des interventions du maître E auprès d'élèves de CE et du maître E auprès d'élèves de GS ont débuté depuis décembre pour l'un et le 5 juin pour l'autre.

Dans le cadre de la poursuite de la coopération école/services intercommunaux, une rencontre aura lieu en septembre prochain avec le multi-accueil de Saint-Corneille en vue de la reconduction d'une convention passerelle qui a pérennisé les liens qui se sont tissés en depuis 2016.

● Activités prévues

- 11 juin : Réunion d'accueil des parents des futurs élèves de PS
- 12 juin : Rencontres pentathlon avec Fatines à Saint-Corneille (CE1, CE2, CM1, CM2)
- 15 juin : Votes du Prix des Lecteurs
- 19 juin : Sortie à la chèvrerie Cailhau - Saint Corneille (MS-GS)*
- 24 juin : Fête de l'école
- 25 juin : Intervention de l'infirmière scolaire auprès des CM2 sur le thème « Éducation à la sexualité »
- 26 juin : Bilan des médiateurs
- 28 juin : Rencontre athlétisme (CP-CE1) - Ile aux sports
- 2 juillet : Sortie à Pescheray - Le Breil-sur-Mérize (PS, MS)
- 6 juillet après la classe : Vacances d'été (rentrée le 3 septembre)

* Madame PINTHON pourra être mise à disposition pour cette sortie à condition qu'elle prenne sa pause de 8h45 à 9h45. Elle pourra rejoindre la classe sur le lieu de sortie à vers 10h et terminera à 14h30.

● Petits travaux pour la rentrée

Grande cour : talus à réaménager : il est demandé de réfléchir à une végétalisation du talus et à l'installation de bancs qui en assureront à la fois la protection et l'agrément.

Petite cour : repeindre marelles, routes ... ; une solution de casquette pouvant faire de l'ombre pourrait-elle être envisagée ? Cette solution n'est techniquement pas réalisable ; un chalet de 20m² servant à mettre les jeux roulants à l'abri sera installé près de la petite cour (derrière le portail) durant l'été.

Classe 4 : prise de courant au tableau, grille, tablette sur le radiateur du milieu

Classe 7 : fenêtre côté cour à côté de l'issue de secours ne peut plus se fermer, Il manque toujours une clé pour fermer la porte de la classe 7.

Un écran d'ordinateur réformé de la mairie pourrait-il être mis à la disposition de l'école ?

Toilettes des classes 6 et 7 : faible débit d'eau froide au robinet des toilettes.

Connexion internet des classes 6 et 7 inexistante avec les anciennes CPL. Il conviendrait d'installer des CPL récentes (ou antenne wifi).

Couloir : y-aurait-il une solution pour occulter la porte du fond du couloir (source importante de chaleur) ?

Jeux : Les petites réparations des jeux roulants seront faites cet été.

Salle d'activités : des placards de rangement seront installés cet été.

L'école souhaiterait la présence d'un employé communal pour faire le tour des petits travaux. Il est proposé la date du lundi 9 juillet.

Une liste plus complète sera donnée en mairie au plus vite.

Jeux Wesco et jeux roulants :

Suite à un accident scolaire survenu le 10 novembre 2017 (déclaration à l'assurance et à l'Éducation nationale le 13 novembre), une famille a interpellé la mairie et l'école par un courrier en date du 30 mars 2018 sur la sécurité des jeux mis à disposition des élèves sur les cours (copie à Madame POIRIER dès le 30 mars).

La remorque qui était placée à côté de l'enfant lors de l'accident (sans certitude de son implication) a été immédiatement retirée de la cour. La deuxième remorque a été enlevée de la cour dès réception du courrier. Mme Christelle Levasseur, Adjointe à la Vie Scolaire, s'est rendue sur site pour faire un point de l'état des jeux avec M. Louvet. Ils ont écarté de la cour des vélos, tricycles et trottinettes qui nécessitaient des réparations.

Le 9 avril dans l'après-midi, le conseiller pédagogique en EPS de la circonscription s'est déplacé pour analyser l'état des jeux et il a procédé à la vérification des hauteurs de chute. Il en résulte que les jeux sont conformes aux normes en vigueur (NF EN 1177, hauteur maximale sans sol amortissant : 60 cm). Il a interpellé la Conseillère Pédagogique Départementale Prévention sécurité sur les jeux, mais malheureusement à ce jour nous n'avons pas de retour écrit de la part de l'Inspection académique.

En conclusion, par mesure de précaution, les éléments de jeux WESCO qui amènent à la hauteur limite réglementaire (60cm) ont été retirés, les consignes d'utilisation des jeux ont été rappelées, les jeux roulants ont été vérifiés et ceux jugés dégradés ont été éliminés.

État des accident scolaires ayant fait l'objet d'une déclaration d'accident dans la période 2013/2018 :

7 accidents dus à des bousculades (entorses, manteau déchiré, doigt, hématome, dent, lunettes), 4 dus aux jeux Wesco (entorse, clavicule, fémur, dent), 2 en EPS (entorses), 2 pour des chutes, 2 au cours de jeux de ballon, 1 au basket, 1 avec un jeu roulant, 1 avec une chaise, 1 avec une porte, 1 avec une paire de ciseaux, soient 22 déclarations d'accidents en 5 années scolaires.

Les jeux à disposition des élèves durant les récréations sont : table de tennis de table ; ballons, basket, ainsi qu'aux beaux jours : jeu de palet, échasses, plateau d'équilibre.

Les surveillances de cour sont assurées par les enseignants (2 en maternelle, 1 en primaire) selon un planning établi en début d'année scolaire.

La formation des enseignants en matière de premiers secours est inégale : les enseignants dont la formation est ancienne, n'ont pas été formés (sauf s'ils l'ont fait de leur propre initiative), les formations plus récentes intègrent une formation AFPS sans obligation de renouvellement par la suite.

Les parents élus s'étonnent de la formation « sommaire » aux premiers secours des enseignants et envisage d'interroger l'Éducation nationale à ce sujet.

Bilans financiers intermédiaires (Accolade 2017/2018 - Crédits municipaux exercice 2018)

Mairie : 3 385.96 € dont 300 € pour le Rased (budget initial : 4 200 € dont 300 € pour le Rased).

Achat de mobilier : équipement informatique (TBI) de la classe de MS-GS pour environ 3 300 €. Commande de renouvellement de mobilier pour un montant de 1 525.28€.

Le mobilier a été reçu.

Deux meubles ont été montés par les employés techniques.

L'année prochaine il conviendra d'investir dans l'achat de nouveaux jeux roulants.

Accolade a tenu son Assemblée générale ce jour, mardi 5 juin. Son CA a été renouvelé comme suit :

NOM Prénom	Membre	Profession	Fonction	Fin
LOUVET Fabrice	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Président	
RAOUL Géraldine	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Membre	
PASTOR Chantal	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Trésorière	
BAILLY Pascal	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Vice-Président	
ROBINEAU Marie	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Membre	
ROSSIGNOL Stéphanie	de droit-Enseignant	Professeur des écoles	Membre	
LEVASSEUR Christelle	de droit - Mairie	Comptable	Membre	
MOULTON Fabien	élu - parent d'élève	Chef d'équipe	Membre	2019
LE BOULAIR Magalie	élu - parent d'élève	Enseignante	Membre	2020

Le PV complet de l'Assemblée générale sera disponible sur le blog de l'école : <http://classece.canalblog.com>

Accolade : 8 681,55€ sur le CCP, 1 412,07€ sur le livret A, 755,00 € en espèces soient 10 848,62€ (dont 2 356,18€ à pointer)

Subvention communale : 2 431€ + 1 500€ pour la classe découverte - Don de l'APE : 1 050€ (Prix des lecteurs, classe découverte)

M. LOUVET remercie la Mairie pour son implication et pour l'importance des investissements régulièrement réalisés pour l'école et les élèves.

Il remercie également l'APE pour son soutien financier et pour ses actions qui permettent d'aider l'école notamment par l'achat de matériel éducatif et pour la participation à la classe découverte.

• Interventions du R.A.S.E.D., des Parents élus, du D.D.E.N., des représentants de la Mairie

Parents : (voir réponses plus haut)

- Pouvons-nous connaître les accidents sur les 5 dernières années ?
- Quelle est la formation aux premiers secours des enseignants et du personnel communal ?
- Comment se déroule une récréation et les récréations midi et soir ?
- Quels sont les jeux avec lesquels les enfants peuvent jouer dans les cours ?

Mairie :

Monsieur GAUDRE informe que la prévention routière pourrait proposer de nouveaux des actions.

Monsieur LOUVET a rencontré le gendarme RIBREAUT qui a donné le contact nécessaire à la mise en place de cette action et à une sensibilisation aux dangers d'internet, des conduites addictives ...

Il a aussi proposé, à la demande de l'école, la présence d'une patrouille aux moments des entrées et sorties des élèves de façon à prévenir les incivilités et dangers (stationnement, circulation ...)

La séance est levée à 21h40

Prochain rendez-vous : jeudi 5 juillet 2018 à 18h00 pour un moment de convivialité à l'école.

M. LOUVET
(Directeur)

Mme PASTOR
(Secrétaire de séance)

Copie transmise à :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Monsieur le Maire de Saint-Corneille, Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire, Madame le 2^e adjointe au Maire, Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante, Monsieur le DDEN, Mesdames et Messieurs les membres du Rased.